Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 47, 8 décembre 2006



Batiste W. Foisy

Jeanne Dubé, 78 ans, accompagnée ici de Fernand et Johanne Denault, a été honorée lors des activités entourant la 28e assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise. Cette cuisinière hors pair qui a passé la plus longue partie de sa vie à Fort Smith a tellement marqué la francophonie ténoise que, depuis 1993, un prix portant son nom est décerné aux Franco-ténois remarquables. Cette année le récipiendaire du prix Jeanne Dubé est Michael St-John, de Hay River.

Assemblée générale annuelle de la FFT

Le CDÉTNO veut sortir de la Fédération

L'adoption de nouveaux statuts et règlements sème la controverse.

Batiste W. Foisy

Le Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO) a signifié son intention de révoquer son affiliation à la Fédération franco-ténoise (FFT), suite à l'adoption de nouveaux statuts et règlements par les délégués de la FFT réunis en assemblée générale annuelle, la fin de semaine dernière à Fort Smith.

« Après tout ça, le CDÉTNO ne peut plus être membre associé de la FFT. On se retire », a lancé sans détour le président du Conseil, Jean-François Pitre, sitôt les nouveaux statuts et règlements adoptés à l'unanimité des délégués votants. Peu après, Pitre a quitté la salle de réunion du Pélican Inn, où avait lieu l'assemblée, pour ne plus y revenir avant la fin de la réunion.

C'est un article qui stipule que la FFT a pour mandat « [d']agir comme porte-parole de l'ensemble de ses membres auprès du gouvernement fédéral et du gouvernement des TNO, ainsi qu'au sein des organismes nationaux et régionaux » qui a motivé la défection du CDÉTNO.

Comme la société éditrice de ce journal, le CDÉTNO fait partie de ce que l'on appelle les « membres associés » de la FFT. Cette catégorie de membres regroupe des sympathisants de la Fédération. Ces membres n'ont pas le droit de vote aux assemblées générales, mais ils y dépêchent des délégués.

« On ne reçoit même pas d'argent de la FFT, pourquoi est-ce qu'elle devrait être notre porte-parole ? », a demandé Jean-François Pitre, expliquant brièvement la décision à l'assemblée. Alors que la FFT et ses membres réguliers sont surtout financés par Patrimoine canadien sur le plan fédéral et le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du côté territorial, le Conseil de développement économique est surtout financé par Industrie Canada et le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement. Dans ce contexte, le CDÉTNO entretient lui-même des relations bilatérales avec les gouvernements fédéral et territorial, d'où le malaise provoqué par les nouveaux statuts – statuts sur lesquels le Conseil n'a pas pu voter, étant donné son statut.

Au moment d'écrire ces lignes, aucune résolution formelle du conseil d'administration du CDÉTNO entérinant la décision de révoquer son statut de membre de la FFT n'avait été adoptée. Au téléphone, le directeur général de l'organisme, Donald Violette, souligne que l'intention du conseil n'est surtout pas de tourner le dos à la communauté francophone qu'elle dessert. Il ajoute toutefois qu'il est « évident que nous allons devoir revoir notre relation » avec la FFT.

« Porte-parole »

Cette notion de porte-parole qui a précipité le départ du CDÉTNO, a aussi titillé certains délégués de la région de la capitale qui y voyaient une façon pour la FFT de s'immiscer dans les affaires des associations locales.

« Vous vous accaparez du droit de parole d'autres organismes », a ainsi analysé Daniel Dionne, délégué de Yellowknife.

Ce vaste mandat de porte-parole désormais enchâssé dans les statuts de la FFT s'applique-t-il à des instances telles que la Table des organismes francophones de Yellowknife créée pour faire

FFT
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Mettre frein à l'alcool au volant

Dans cette période de party de bureau, la Gendarmerie royale du Canada met les bouchées doubles pour contrer l'alcool au volant. Du 15 février au 2 Janvier, la GRC va ériger des barrages routiers sur les routes des TNO afin de débusquer les chauffards. « Le message est clair, affirme le constable Sheldon Robb de la division G, la conduite avec facultés affaiblies n'est pas acceptable sur nos routes et la police s'occupe très sérieusement du problème. » En plus des barrages routiers, des activités de sensibilisation aux dangers de l'alcool au volant seront mises en place. Rappelez-vous : aux Territoires du Nord-Ouest la limite d'alcool permise dans le sang est désormais fixée à 0,5 milligrammes par litre (.05) et non plus .08, comme il y a deux ans. Pour les apprentis conducteurs, aucune quantité d'alcool dans le sang n'est permise.

Manu militari

Un vol à main armée a été commis, le 28 novembre, chez H & R Block, à Yellowknife. D'après le rapport de police, l'employée qui se trouvait au comptoir a été interpellée par un homme qui brandissait ce qui semblait être une arme à feu et réclamait de l'argent. La commis a remis une somme à l'homme identifié comme un caucasien ou un autochtone dans la vingtaine d'environ 5 pieds et 7 pouces. Au moment de mettre sous presse la police n'avait pas émis de déclaration quant à l'arrestation d'un éventuel suspect.

Assemblée générale extraordinaire

L'Association franco-culturelle de Yellowknife (Afcy) convoque ses membres à une assemblée générale extraordinaire le jeudi 14 décembre, à 19 h, à l'école Allain St-Cyr. L'objet de cette réunion est l'adoption de la mission, de la vision et des valeurs de l'Afcy de même que l'adoption du Plan stratégique de l'organisme.

Bill Erasmus manifeste à Ottawa

Le chef de la Nation dénée et représentant régional des TNO à l'Assemblée des Premières nations, Bill Erasmus, était à Ottawa cette semaine, probablement une pancarte à la main. Le grand chef prenait part à une manifestation organisée par l'Assemblée des Premières nations pour protester contre les coupes alléguées de 160 millions de dollars dans le soutien aux langues autochtones. Depuis leur arrivé au pouvoir, le gouvernement conservateur est à couteaux tirés avec les Premières nations qui accusent l'administration Harper, entre autres choses, de ne pas respecter les ententes de Kelowna conclue dans les derniers jours du gouvernement Martin. Bill Erasmus ne cache son mécontentement envers l'équipe Harper.

La route de Tuk est ouverte

La route de glace de Tuktoyaktuk est officiellement ouverte au trafic léger depuis le 4 décembre. Les traverses de glace de Fort MacPherson, Tsiigehtchic et Fort Liard sont également opérationnelles. Au moment de mettre sous presse le traversier de Fort Providence était toujours en opération, mais il pourrait fermer d'un instant à l'autre. Avant de prendre la route, nous vous suggérons fortement de vous renseigner sur l'état des traverses de glace en contactant la ligne info-route : 1-800-661-0750

FFT

Suite de la page 1

avancer le projet de centre scolaire-communautaire?, se demandaient les délégués de Yellowknife. Oui, a répondu le président de la FFT, Fernand Denault. « Lorsqu'on sort de la [Table des organismes francophones de Yellowknife] avec une décision, il est normal que cette décision soit portée par la FFT », a-t-il dit ne laissant planer aucun doute sur l'esprit des changements suggérés.

Voilà qui a fait dire à Patrice Lapointe, également délégué de Yellowknife, que s'il ne voyait pas nécessairement d'inconvénient à ce que la FFT soit porte-parole, cette dernière avait l'obligation de bien communiquer l'opinion de ses membres et non pas de leur dicter quoi penser. « Je n'ai pas de problème avec la notion de porte-parole, mais le problème que j'ai c'est la façon dont on porte ma parole », a laissé tomber Patrice Lapointe.

Après de longues heures de débat, tous les délégués votants se sont ralliés à la formule.



Batiste W. Foisy

Des débats de fond ont animé les discussions lors de l'adoption des modifications aux statuts et règlements de la FFT.

Plus de francos sur le Conseil des langues officielles

Les délégués de la FFT veulent leur propre table de consultations. Le ministre des langues n'est pas prêt à la leur accorder.

Batiste W. Foisy

La Fédération franco-ténoise (FFT) ne nommera pas de représentant francophone au Conseil des langues officielles, une table de consultations chargée de conseiller le gouvernement territorial en matière de politiques linguistiques. C'est la décision unanimement prise par les délégués de la FFT, réunis à l'occasion de la 28e assemblée générale annuelle de l'organisation.

C'est sous recommandation du président de la FFT, Fernand Denault, qui était jusqu'à récemment le délégué francophone au Conseil des langues officielles, que les membres de la Fédération ont choisi de couper les liens avec la table de consultations. Dans un rapport lapidaire, Denault indique que le Conseil des langues ne répond pas aux attentes des francophones, déplore un manque d'assiduité des autres délégués aux réunions et suggère la création d'une nouvelle table de consultation bilatérale qui ne réunirait que les francophones et le gouvernement territorial. Les recommandations de M. Denault ont été adoptées par l'assemblée.

Créée suite à la dernière modification de la *Loi sur les langues officielles des TNO*, le Conseil des langues officielles réunit des représentants de chacune des onze communautés linguistiques reconnues par la Loi territoriale. Denault estime que cette structure ne convient pas aux Franco-ténois. « Les peuples autochtones cherchent des avenues différentes des nôtres [pour faire respecter leurs droits linguistiques], c'est tout à fait correct. Mais ce n'est pas la façon qui nous convient », a affirmé le président à l'assemblée.

« Nous n'avons pas les mêmes buts, nous n'avons pas les mêmes besoins, nous n'avons pas les mêmes ambitions, nous n'avons pas les mêmes droits », a-t-il ajouté.

Le vice-président de la FFT, Richard Létourneau, s'est porté à la défense de la proposition. « On ne peut pas avoir les mêmes attentes que d'autres groupes linguistiques qui ne sont peut-être pas aussi actifs que nous », a déclaré Létourneau.

« Il faut forcer la main du gouvernement pour créer cette structure », a-t-il ajouté, faisant référence à la table de consultation bilatérale, suggérée par le président.

Dent dit non

Le ministre responsable des langues officielles, Charles Dent, a fait une apparition à l'assemblée générale annuelle de la FFT. En entrevue avec *L'Aquilon*, il a rejeté la création d'une nouvelle table de consultations expressément dédiée aux francophones.

« Je ne suis pas prêt à présenter une nouvelle instance de représentation », dit-il.

Le Conseil des langues officielles est la seule table consultative dont le mandat est reconnu par la Loi territoriale, rappelle le ministre Dent. « C'est cette table-là que j'écoute », affirme-t-il.

Le ministre pense en outre qu'il serait malheureux que les francophones rompent les liens avec les autres communautés linguistiques. « Il y a beaucoup de personnes qui pensent que les premières langues du territoire sont les langues autochtones et qui estiment que ce sont ces langues-là qui devraient être les plus valorisées. La présence des francophones sur le Conseil des langues officielles, rappelle que la Loi identifie onze langues officielles qui ont toutes leur place aux TNO», déclare le ministre.

Charles Dent a affirmé avoir rencontré plus d'une fois le Conseil des langues officielles pour entendre ses suggestions, mais il n'a pas pu indiqué si le Conseil lui avait déjà transmis un rapport formel de ses activités.

Assemblée générale annuelle de la FFT

Faits saillants

Batiste W. Foisy

L'éducation à l'honneur

L'enjeu de l'éducation était au centre des activités de la 28e assemblée générale annuelle de la FFT.

Un protocole d'entente a été signé entre la FFT et le Collège Éducacentre de Colombie-Britannique. L'objectif de cette entente est d'offrir un accès à des programmes de formation collégiale à distance en français aux résidents des TNO.

Il est encore trop tôt pour déterminer quand un service de formation à distance en français sera formellement offert aux TNO, mais le projet est désormais clairement sur le plancher.

Du côté de l'éducation primaire et secondaire aussi l'AGA a été marquée par une nouvelle positive pour la communauté francophone. Parallèlement à l'assemblée, Patrimoine canadien et le gouvernement des TNO ont officiellement annoncé leur engagement à financer l'agrandissement de l'école Allain-St-Cyr de Yellowknife. Le gouvernement fédéral injectera 1,3 millions de dollars dans l'agrandissement en deux phases et le gouvernement territorial déboursera la part de lion : 2,5 millions de dollars.

La première phase comprendra l'ajout de deux nouvelles salles de classe ; la seconde phase, la construction d'un gymnase.

Quand le ministre de l'Éducation, Charles Dent, a faite cette annonce prévue depuis quelques mois déjà, il a été spontanément accueillie par une salve d'applaudissements. Le président de a Commission scolaire francophone, André Légaré présent à titre d'observateur, a remercié ses « partenaires » du fédéral et du territorial.



Batiste W. Foisy

Il n'y a pas que des réunions ennuyeuses à l'AGA de la FFT. Le conteur et accordéoniste Roger Dallaire a donner un excellent spectacle folklorique. On le voit ici en train de jammer avec Jaqui Gagnon.



Batiste W. Foisy

Le président d'assemblée, Yvon Laberge, avait beaucoup de pain sur la planche.

Et a ajouté que le besoin d'autres infrastructures scolaires francophones allait probablement se faire sentir prochainement ailleurs au territoire, à Fort Smith notamment.

Plus tranchant, le président de la FFT, Fernand Denault, a indiqué qu'il était important de « respecter les faits historiques et aussi remercier le juge Ouellet » qui a ordonné l'agrandissement de l'école dans un décret de la Cour suprême des TNO, en juillet 2005.

Conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration de la FFT a été entièrement élu par acclamation. Pour une seconde année d'affilée, Richard Létourneau, d'Inuvik, est nommé vice-président de la FFT. Les administrateurs régionaux sont Jessica King (Hay River), Anick Valcourt (Fort Smith), Diane Boudreau (Yellowknife) et Rachelle Kinsley (Inuvik). Le mandat de la présidence est d'une durée de deux ans. Le poste de Fernand Denault, réélu lors de l'AGA précédente, ne faisait donc pas l'objet d'un vote.

Le député va apprendre le français

Le député de Western Arctic, le néo-démocrate Dennis Bevington, a profité du fait que l'assemblée générale avait lieu dans son fief de Fort Smith pour rencontrer les délégués francophones. Devant une assemblée sympathique à son message, il a pris l'engagement de profiter de ses nouvelles fonctions à Ottawa pour apprendre le français. « Après Noël, je vais avoir un tuteur de français », a-t-il annoncé.

Son prédécesseur, la libérale Ethel Blondin-Andrew, avait elle-même bénéficié d'un tel programme de tutorat. Durant les dernières années de son long passage à la Chambre des communes, elle pouvait, quoique difficilement, tenir la conversation.

Gérer un million

La Fédération franco-ténoise a terminé l'année financière 2005-2006 avec une légère insuffisance budgétaire de 9 600 $. Malgré des revenus sensiblement plus élevés qu'en 2004-2005 (1 125 000 $ contre 682 000 $), la FFT a eu des dépenses exceptionnellement importantes. C'est la tenue du procès sur les services en français aux TNO de l'automne 2005 – un procès qui a duré deux mois et a impliqué une cinquantaine de témoins – qui serait à l'origine de ces dépenses atypiques.

Présentation au Comité des langues officielles

La presse francophone communautaire fait état de sa situation

Danny Joncas

OTTAWA – Après avoir reçu une invitation du Comité permanent des langues officielles, l'Association de la presse francophone (APF) a fait valoir aux membres de ce comité l'importance du rôle que joue la presse francophone en milieu minoritaire.

C'est par le biais d'une présentation que le message a été transmis aux députés fédéraux. Le tout se déroulait à l'occasion d'une comparution devant le comité parlementaire à laquelle prenaient part le directeur général de l'APF, Francis Potié, de même que l'éditeur du journal Le Voyageur de Sudbury, Réjean Grenier.

Lors de la comparution de l'APF, il a plus précisément été question de la vitalité des communautés de langue officielle, du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement de même que des relations entre les médias communautaires et les organismes gouvernementaux qui contribuent à leur financement.

En ce qui concerne la vitalité des communautés, il a été exprimé que la prospérité des journaux et autres formes de médias communautaires est directement liée à la situation qui prévaut au sein des communautés. Par exemple, si une communauté se porte bien sur le plan économique, les journaux communautaires en tirent eux aussi des bénéfices.

Au niveau du Plan d'action pour les langues officielles, document adopté en 2003, on a noté une certaine lacune en ce qui concerne les journaux communautaires. « La presse écrite joue assurément un rôle prépondérant dans l'histoire, la survivance, la modernité et la vigueur actuelle des communautés francophones canadiennes. Or, aucune composante du plan d'action ne touche les médias francophones communautaires.», avançait Francis Potié.

Il a aussi abordé le financement de ces mêmes publications communautaires et il a été question du retrait de Postes Canada du Programme d'aide aux publications (PAP), une contribution qui s'élevait à 15 millions de dollars annuellement.

Le comité parlementaire s'est d'ailleurs montré ouvert face à cettesituation en allant de l'avant avec une motion demandant le rétablissement du financement provenant de Postes Canada.



Alain Bessette

Jusqu'à tout récemment, l'Association franco-culturelle de Hay River avait des bureaux sur la rue principale (Woodland). Depuis le 5 décembre, cette présence sera très visible puisque le propriétaire de l'immeuble a fait installer l'auvent qui arbore le logo de l'association.

Éditorial


Alain Bessette

La faculté d'être écouté

Il a été fait beaucoup de cas en fin de semaine dernière de la notion de porte-parole. Le débat qui s'est soldé par l'adoption, à l'unanimité, de nouveaux statuts pour la FFT et la démission d'un membre de la Fédération franco-ténoise (FFT), avait pour trame de fond toute la polémique (pour reprendre l'expression consacrée d'André Légaré) entourant les travaux de la table des organismes francophones de Yellowknife (TOFY) au courant de la dernière année.

Rappelons quelques faits sur cette controverse qui avait fait la une du journal à l'époque. Alors que les discussions allaient bon train sur la question de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr. L'Association des parents ayants-droit de Yellowknife demandait à la FFT de convoquer une réunion de la TOFY sur la question des infrastructures communautaires francophones. Jusque-là, pas de problème! Puis est venue la question d'un porte-parole du dossier auprès des gouvernements concernés. S'appuyant sur ses statuts et règlements, et en dépit de la réticence d'au moins deux des groupes concernés, la FFT s'était déclarée porte-parole du groupe. Et la controverse ne s'est pas amenuisée depuis.

Si on en croit tout le temps consacré en fin de semaine sur l'analyse des statuts et règlements de la FFT, ainsi que les nombreuses heures de travail préalables lors d'un Conseil des présidents et des présidentes ainsi qu'en sous-comité, les gens semblent accorder une très grande importance à cet aspect de notre vie démocratique. Ce n'est pas mon cas. Des statuts et règlements, c'est bien beau et c'est essentiel, mais il y a tout un monde réel, un environnement mouvant, qui influence davantage nos comportements que ne le font nos statuts et règlements.

Prenons la notion de porte-parole. On aura beau écrire que c'est celui-ci ou celui-là notre porte-parole, en bout de compte, c'est la capacité d'être écouté et d'être entendu qui détermine la valeur d'un porte-parole, pas un bout de papier.

Ce ne sont pas quelques paragraphes d'un document énonçant des principes de fonctionnement interne qui feront soudainement que les gouvernements concernés vont commencer à nous écouter. Seul le caractère uni, solidaire et crédible de notre voix saura attirer leur attention. Il y a donc encore beaucoup de travail d'harmonisation et de conciliation à réaliser au sein des organismes ayant pignon sur rue à Yellowknife avant qu'ils puissent se faire entendre. Mettez-vous au travail, réglez vos différends, établissez un consensus et puis la question du porte–parole sera de celles qu'on règle en quelques secondes.

Dans le nouveau contexte du CDÉTNO qui ne ferait plus partie des organismes représentés par la FFT, si la question de porte-parole vous empêche de faire progresser un dossier, mieux vaut l'écarter temporairement car, de toute façon, le porte-parole n'a rien à dire si ce n'est comment le dossier avance (pas du tout, un peu, beaucoup ou à la folie comme le veut la marguerite).

Car c'est ça la seule prérogative d'un porte-parole, pas de présenter sa propre position sur un dossier comme étant la position de la communauté, mais bien de rendre compte objectivement de l'avancement d'un dossier commun même si le dossier n'avance pas vite. La crédibilité d'un porte-parole, tant auprès de la communauté que des interlocuteurs gouvernementaux dépend totalement de sa facilité à participer à l'élaboration d'un consensus et à en rendre compte. La crédibilité d'un porte-parole viendra ensuite déterminer s'il sera écouté et entendu. Et cela, ça ne s'inscrit pas dans des statuts et règlements.

Pour L'Aquilon, il est primordial de favoriser la coopération et l'harmonie au sein de la communauté franco-ténoise pas simplement parce que c'est dans notre mandat, sur un bout de papier qui traîne dans un dossier au fond d'un classeur, mais parce c'est la seule façon de faire progresser la communauté et de soutenir son développement.

J'invite donc le CDÉTNO à ne pas quitter les rangs et à travailler avec les autres groupes à l'établissement d'un consensus sur la question des infrastructures communautaires à Yellowknife. Vous êtes une pièce trop importante du casse-tête de Yellowknife (à prendre dans tous les sens du mot, désolez de la boutade) et, si le dossier vous tient vraiment à cœur, il est important que vous soyez partie prenante à la décision.



Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐
		TPS incluse

Nom : ________________

Adresse : ________________

____

____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy
Correction d'épreuve : Jaquis Gagnon
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





repco-média Agence de représentation média 1-800 411-7486

Au terme d'une lutte serrée avec Michael Ignatieff

Stéphane Dion élu chef du Parti libéral

Danny Joncas

MONTRÉAL – Alors que tous s'attendaient à voir Michael Ignatieff ou Bob Rae accéder à la direction du Parti libéral du Canada (PLC), Stéphane Dion est venu causer toute une surprise lors du congrès d'investiture du PLC qui se tenait à Montréal, la fin de semaine dernière. En effet, M. Dion a remporté son pari en devenant le 11e chef de l'histoire du PLC et, par le fait même, chef de l'opposition officielle à Ottawa.

Quatre tours de scrutin auront été nécessaires afin que les quelque 5000 délégués présents au congrès choisissent leur nouveau chef, succédant ainsi à Bill Graham, qui assurait pour sa part l'intérim depuis la démission de Paul Martin.

Au terme du premier tour de scrutin, vendredi soir, Michael Ignatieff était en tête avec l'appui de 29% des délégués. Terminant au dernier rang, Martha Hall Findlay était contrainte d'abandonner tandis que Joe Volpe et Scott Brison choisissaient de se retirer, portant le nombre de candidats à cinq pour le second tour. Notons qu'avant la tenue de ce deuxième tour de scrutin, Gerard Kennedy et Stéphane Dion avaient conclu une entente voulant que celui qui termine quatrième abandonne pour accorder son appui à l'autre candidat.

Comme prévu, Ken Dryden a terminé cinquième, derrière Gerard Kennedy. Ce dernier a donc annoncé son retrait de la course pour se rallier à Stéphane Dion. Cet appui allait permettre à Dion de terminer en tête au troisième tour, éliminant Bob Rae, et de l'emporter devant M. Ignatieff au quatrième et dernier tour avec l'appui de 54,7% des délégués.

Durant une allocution suivant sa victoire, en début de soirée samedi, l'homme de 51 ans a parlé des accomplissements des libéraux sous la gouverne de Jean Chrétien et de Paul Martin, accomplissements qui, à son avis, sont mis en péril sous le gouvernement conservateur actuel. Député à la Chambre des communes depuis 1996, le nouveau chef libéral a aussi lancé un message au gouvernement Harper.



Stéphane Dion, lors de son passage à Yellowknife, en 2005.

« Cette course nous a rendus plus forts en tant que parti et en tant qu'individus. Nous sommes ici ensemble avec un seul but, soit celui de gagner les prochaines élections pour les Canadiennes et les Canadiens, et nous avons l'équipe pour y arriver », lançait le seul francophone en lice. « Rien ne nous empêche de réussir dans ce pays, même quand on parle anglais avec un accent français », ajoutait-il.

Quant à Michael Ignatieff, il a lui aussi pris la parole, accordant son soutien à Stéphane Dion. « Nous avons élu ensemble un grand chef. Nous avons choisi un homme de principe, un homme de courage et un homme de conviction. Et je peux vous assurer qu'il aura tout mon appui », a-t-il souligné.

Enfin, notons que Stéphane Dion menait sa campagne sous le thème « Un parti uni, un Canada uni ». La question de l'unité au sein du PLC a d'ailleurs prédominé toute la fin de semaine afin de faire oublier les récentes divergences d'opinions chez les libéraux. À cet effet, peu de temps avant le dévoilement des résultats du quatrième tour de scrutin, les anciens chefs libéraux John Turner et Jean Chrétien sont venus lancer un appel à l'unité au sein du clan libéral.



AVIS PUBLIC

Restrictions de poids 2006

Modifié le 27 novembre 2006

Avis spécial

La division de la voirie du ministère des Transports a déterminé que le niveau de gel sur la route est acceptable pour :

1. Autoriser les charges (d'hiver) sur tout le réseau routier des TNO.
2. Lever les restrictions de poids pour les routes suivantes :

Routes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

Avis général

La division de la voirie du ministère des Transports continuera de surveiller le réseau routier des TNO et proposera, au besoin, des changements pour le bien des résidents des Territoires du Nord-Ouest et pour protéger notre infrastructure routière.

Information routière

Pour connaître les changements apportés aux restrictions de poids (48 heures à l'avance) et avoir de l'information sur l'état des routes, appelez au service Info-route au **1-800-661-0750**.

Vous pouvez également consulter le **www.hwy.dot.gov.nt.ca/highways/**

Commentaire

Deux solitudes?

Alain Bessette

En lisant l'abondance d'articles parus dans les quotidiens canadiens sur l'élection de Stéphane Dion à la tête du Parti libéral du Canada, on ne peut qu'être étonné de la différence entre les reportages de langue anglaise et ceux de langue française. Voici quelques constats fait à la lecture des articles parus dans le *Globe and Mail* et dans *La Presse*. Il ne s'agit pas de l'expression d'une opinion personnelle quant à la nomination de Stéphane Dion.

Changement?

L'élection de Dion est-elle un indice que « plus ça change, plus c'est pareil »?

Sur *Cyberpresse*, plus d'une allusion ont été exprimées pour tenter d'arrimer l'image de Jean Chrétien à celle de Stéphane Dion. Ces allusions n'avaient rien de très directs cependant. Ici une photo de Stéphane Dion en compagnie de Jean Chrétien pour illustrer un article de fond sur sa victoire. Ailleurs une brève description du nouveau leader du « parti de Jean Chrétien ». Finalement, le nom des deux aspirants qui ont appuyé Dion n'apparaît que dans une description des détritus qui jonchent le plancher du congrès. Bref, les reportages de langue française donnent l'impression qu'il s'agit d'un leader de la vieille garde.

Dans le *Globe and Mail*, les analyses parlent franchement de changement de cap. On y établit que la vieille garde libérale, l'establishment libéral, appuyait Bob Rae et Michael Ignatieff. On y fait remarquer aussi que les deux candidats ayant appuyé Dion sont les deux personnes qui se disaient tournées vers un changement de cap et un rajeunissement du parti.

Dion au Québec

Si le *Globe and Mail* se concentre principalement sur le changement de discours du Parti libéral avec un leader qui a joué la carte verte et s'est rallié un bon nombre d'appuis des organismes environnementaux, *La Presse* jouait principalement sur la perception de Dion auprès des Québécois. *Loi sur la clarté référendaire* à l'appui, les réactions n'ont pas été avares de propos négatifs sur M. Dion. La principale conclusion était que Stéphane Dion n'était pas aimé au Québec et que son élection représentait un mauvais calcul des libéraux qui serait retournés à la vieille notion de se nommer un chef « pour mater le Québec comme à l'époque de Trudeau et de Chrétien ». Les commentaires se sont un peu calmés sur l'aspect de l'impopularité de Stéphane Dion au Québec lorsque les résultats d'un sondage qui démontraient que près du deux tiers (63%) des Québécois se montraient plutôt sympathiques à cette nomination ont été rendus publics et.

Réussira-t-il?

Là, les deux médias convergent. Les deux mentionnent bien que Stéphane Dion représente l'anti-politicien et n'affiche pas de charisme pouvant soulever les foules. Par contre, il est noté qu'il a toujours confondu les sceptiques tout au long de sa carrière politique.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA PERSONNE 10 DÉCEMBRE

La journée des droits de la personne est célébrée le 10 décembre partout dans le monde.

À l'échelle mondiale, et ici aux Territoires du Nord-Ouest, l'importance de protéger les droits de la personne est toujours primordiale.

Ensemble, les résidents des Territoires du Nord-Ouest peuvent créer :

« Un Nord qui présente une diversité, où tous les gens se sentent en sécurité, en confiance et respectés dans tout ce qu'ils entreprennent. »

Aidez-nous à concrétiser notre vision.

Les droits de la personne sont l'affaire de tous.



Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest

1-888-669-5575 (Sans Frais)
www.nwthumanrights.ca

Les Deh Cho considèrent la sélection de terres

« Nous sommes les propriétaires du territoire dans son ensemble », maintient Herb Norwegian

Batiste W. Foisy

La position des Premières nations du Deh Cho quant à la conclusion d'une entente de revendications territoriales avec le gouvernement fédéral a pris un tournant inattendu la semaine dernière. Réunis en assemblée spéciale, le 30 novembre, les Deh Cho ont adopté une résolution qui ouvre la porte à la sélection de terres, une option qui, jusque là, avait toujours été catégoriquement rejetée par la nation du sud-ouest des TNO.

Le grand chef des Deh Cho, Herb Norwegian, soutient que la résolution ne signifie pas nécessairement que les siens ont l'intention de procéder à la sélection de terres, mais qu'ils sont prêts à évaluer cette possibilité. « Nous maintenons que nous sommes les propriétaires du territoire dans son ensemble. Ça n'a pas changé », indique Norwegian dans un point de presse.

Le grand chef se dit toutefois prêt à considérer une offre de sélection de terres jugée raisonnable par les Deh Cho. « Si c'est une bonne sélection, on pourrait aller dans cette voie-là », dit-il

« Ce qui est différent aujourd'hui c'est que nous avons une résolution qui dit que nous pouvons explorer l'option de la sélection de terres. Avant, on ne pouvait pas », précise le négociateur des Deh Cho, George Erasmus..

Quelle que soit l'option retenue, un point central commande la position des Deh Cho : l'intégrité du territoire doit être préservée. « Il faut garder le territoire le plus intact possible. On ne peut pas revenir sur ce principe. Mais nous pouvons regarder les différentes façons d'atteindre cet objectif. Nous sommes très flexibles à ce niveau », affirme Herb Norwegian.

Mais pour Norwegian, la façon la plus simple d'atteindre cet objectif demeure la mise en application du *Plan d'aménagement du territoire Deh Cho*, un document adopté en mai 2006 par les Premières nations et élaboré au terme de quelques années de consultation avec les usagers du territoire et d'études de savoir traditionnel.

En vertu de ce plan, les Deh Cho seraient gestionnaires ou co-gestionnaires de l'ensemble des terres qu'ils revendiquent et un peu plus de 50 % de leur territoire serait des terres protégées.

« Le plan de gestion a été approuvé par les communautés et nous voudrions qu'il soit approuvé par le gouvernement du Canada et le gouvernement des TNO. Mais on dirait que ça se dirige vers une impasse », note le grand chef Norwegian

Plus que les Tlicho

Si le gouvernement du Canada veut retrouver la confiance des Deh Cho, il devrait présenter une offre plus généreuse que celle présentée avant la fin mai, indique le négociateur, George Erasmus.

À ce moment, le fédéral offrait aux Deh Cho 39 000 km ^{2} de terres en possession foncière – soit à peu près 20 % du territoire revendiqué – et 104 millions de dollars sur 15 ans. Cette offre a rapidement été rejetée. En conférence de presse, Herb Norwegian n'a d'ailleurs pas hésité à la qualifier de « scabreuse ».

S'il ne veut pas chiffrer précisément le seuil minimal acceptable pour les Deh Cho, Erasmus est quand même prêt à dire que l'offre devra être supérieure aux 60 000 km^2 obtenus par les Tlicho.

« Comment pourraient-ils nous offrir moins que les Tlicho quand notre population est plus grande – et la même chose s'applique pour l'argent », affirme le négociateur.

Ce qu'on dit aux audiences



« Toutes les choses qui se comptent ne comptent pas toujours… »

-- Jamie Bastedo reprenant une formule d'Albert Einstein.

Batiste W. Foisy

Pour l'auteur et environnementaliste bien connu Jamie Bastedo il est impératif que le fleuve Mackenzie soit reconnu comme une voie d'eau patrimoniale canadienne avant qu'on autorise la construction du gazoduc.

Devant la Commission d'examen conjoint de passage à Yellowknife, l'auteur de *On Thin Ice* a présenté une série de photos à couper le souffle prises lors d'un voyage le long de la portion ténoise du Sentier transcanadien, dont la plus grande partie est en fait le fleuve Mackenzie. Après avoir présenté de nombreux sites qui témoignent de la valeur patrimoniale du fleuve – dont une pagaie de canot utilisée dans une course de canot tenue 17 ans plus tôt pour commémorer les 200 ans de l'expédition de William Mackenzie que l'auteur avait apportée avec lui – Jamie Bastedo a résumé son propos : « ce genre de trésor n'a pas de prix », a-t-il simplement dit.

Il a suggéré que le statut patrimonial du fleuve soit reconnu avant la mise en chantier du projet. Des démarches en ce sens sont déjà entamées, a-t-il indiqué. Jusqu'à présent, les TNO comptent trois rivières patrimoniales : la Nahanni, la Thelon et la Arctic Red.

Jamie Bastedo s'est aussi dit solidaire de la proposition du groupe Ecology North de rendre le pipeline « neutre en carbone », c'est-à-dire forcer les promoteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'autant de tonnes que ce que la construction du gaz engendrera.

« J'ai changé d'idée »

Sylvie Francoeur, une résidente de Yellowknife mère d'un enfant en bas âge, a expliqué comment son opinion sur le projet de gazoduc avait changé depuis un an et demi.

Celle qui travaille pour un organisme qui fait la promotion du développement économique aux Territoires du Nord-Ouest a raconté qu'elle était d'abord favorable au projet. « Je croyais que ça aurait un impact et des bénéfices énormes pour les TNO, de plus les Autochtones semblaient en faveur, alors c'est pour ça que j'appuyais le projet », a-t-elle témoigné.

Mais après s'être renseigné davantage, elle a changé son fusil d'épaule. « Une des choses qui m'a le plus surprise et qui a contribué à mon changement d'opinion, c'est le fait qu'une organisation de jeunes Autochtones étaient contre le projet. Je me suis dit que s'il y a bien un groupe dans le Nord qui devrait être en faveur ce devrait être eux, puisque ce sont eux qui vont en bénéficier le plus grandement, et ils sont contres. Alors je me suis dit : il y a quelque chose qui cloche », a expliqué Francoeur. Aujourd'hui elle se prononce « contre le projet tel qu'il est présentement développé ».

Elle s'est dit en faveur du développement économique, mais pas à tout prix. « Pour moi le développement économique doit être durable et holistique. »

Celle qui a grandi à Fort McMurray, la ville des sables bitumineux albertains, a raconté le choc qu'elle a éprouvé, la première fois qu'elle a mis les pieds à Yellowknife. « C'était la première fois que je voyais de la neige blanche. À Fort McMurray, toute la neige est jaune. »

Est-ce que ça vaut la peine de présenter ?

Un commentaire qui est revenu de façon récurrente à cette séance d'audiences tenue à Yellowknife, est que certains présentateurs doutent de l'impact de leur prestation devant la Commission d'examen conjoint. Plusieurs signalent que la décision du gouvernement semble déjà prise.

Anke Tuininga fait partie de ces personnes qui craignent de parler pour rien. « Le 18 août, j'ai entendu Stephen Harper et Joe Handley parler. J'ai eu l'impression que le pipeline est un fait accompli », a-t-elle dit, faisant référence à la déclaration du premier ministre canadien à l'effet qu'il compte « faire tout ce qui est légalement possible pour s'assurer que le pipeline aille de l'avant ».

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 43 - 8 décembre 2006





La formation énergique venue de Montréal, **Disco Sensation**, a animé le grand bal de charité **First Air** samedi le 2 décembre dernier. 480 personnes ont assisté à l'événement. Le montant d'argent amassé par la vente des billets a été redistribué à des œuvres de charité. 30 000 $ ont été versés au refuge pour les femmes d'Iqaluit et un autre 30 000 $ a été remis au centre d'alphabétisation du Nunavut. (Autre photo en page 2)

Mines d'uranium

Arianne Clément

La région de Baffin est-elle laissée de côté quand il s'agit de décider si les Nunavummiut veulent ou non des mines d'uranium sur leur territoire ? C'est la question que se posent certains directeurs de la *Qikiqtani Inuit Association*, la QIA, dont Sytukie Joamie, d'Iqaluit, qui dit que les Inuits de Baffin n'ont pas été suffisamment consultés au sujet des politiques sur l'uranium de la *Nunavut Tunngavik Inc.*, la NTI.

L'uranium est un élément radioactif utilisé comme combustible dans les réacteurs et les armes nucléaires. Son prix est passé de 7 $ l'once en 2000 à plus de 40 $ en août dernier, ce qui stimule grandement l'intérêt des compagnies minières. Jusqu'à tout dernièrement, la NTI n'approuvait aucun projet des compagnies d'exploration ou d'exploitation minière concernant l'uranium. Mais elle a produit, en mars dernier, un projet de politique où elle fait preuve d'un intérêt marqué envers l'exploitation de mines d'uranium au Nunavut et où elle révise sa position en vue de fixer des droits sur l'uranium extrait des terres appartenant aux Inuits et de participer aux projets miniers à venir ou d'augmenter les redevances que lui versent les compagnies d'exploration et d'exploitation minières.

Le *Beverly and Qamanirjuaq Caribou Management Board* s'était prononcé contre le projet de développement de la mine d'uranium de Kiggavik, près de Baker Lake et est revenu à la charge en protestant auprès de la NTI au sujet de sa nouvelle position concernant l'uranium. Le conseil d'administration dit qu'il y a des lacunes graves dans la politique de la NTI et trop de



La collectivité de Baker Lake

questions sans réponse pour que les pour et les contre puissent être étudiés objectivement, particulièrement au sujet des risques d'accidents impliquant les matériaux radioactifs. L'exploration et le développement miniers auront aussi des impacts sur les caribous de Baker Lake dont sont tributaires les Inuits de l'endroit, les seuls Inuits du Nunavut à habiter à l'intérieur des terres et non sur le bord de la mer.

Les législations concernant les mines au Nunavut impliquent de nombreux intervenants, organismes et ministères. Les compagnies minières ont profité cet été de la confusion qui règne en la matière pour continuer à cartographier, à prospecter et à faire des analyses géochimiques d'échantillons près de Baker Lake et de Kugluktuk. Le projet de la *Titan Uranium Incorporated*, dans le bassin de la rivière Thelon, à 150 kilomètres de Baker Lake, est prêt pour le forage indique le site Internet de la compagnie.

Nunavut en bref

Taxes

David Simailak, le ministre des Finances du Nunavut, a fait quelques précisions quant à la hausse de l'impôt territorial sur le revenu. Le ministre a expliqué, lors d'une entrevue accordée à la CBC, que l'augmentation toucherait uniquement les étrangers qui travaillent sur le territoire et font des salaires considérables. Les calculs indiquent que la hausse des impôts affectera les Nunavummiut qui font un salaire annuel de 45 000 dollars et plus. Le député Hunter Tootoo a déclaré que cette hausse d'impôts devait être revue puisque, avec le coût de la vie dans l'Arctique, un salaire de 45 000 dollars permet à peine aux travailleurs de subvenir à leurs besoins.

Sécurité des ours polaires

Patterk Netser, le ministre de l'Environnement du Nunavut a annoncé la sortie d'une nouvelle vidéo portant sur la sécurité au pays des ours polaires. La vidéo, disponible en anglais, en français et en inuktitut, a été produite en partenariat avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord, la *Nunavut Tunngavik Inc*. et la *Safety in Bear Country Society*. Le ministre recommande le visionnement obligatoire du film pour tous les visiteurs en excursion sur le territoire. Les profits générés par le film seront réinjectés dans un programme d'éducation sur la faune.

Usine de transformation du poisson

Le gouvernement du Nunavut n'est pas en faveur de la mise sur pied d'une usine de transformation du poisson si celle-ci n'est pas rentable. Selon le ministre du Développement économique, Olayuk Akesuk, avant d'ériger une nouvelle manufacture de transformation du poisson au Nunavut, il serait important de commencer par rentabiliser celle qui existe déjà dans la collectivité de Pangnirtung. Le député James Arreak croit, quant à lui, qu'une nouvelle usine créerait de l'emploi et favoriserait le développement économique du territoire. Olayuk Akesuk a proposé le financement par son ministère d'une étude de faisabilité sur le sujet.

Did you know ?

Les Iqalummiut ont sans doute remarqué la série de graffitis *Did you know ?* inscrits sur la neige à travers la ville. Le *Minister's Youth Action Team on Tobacco*, un groupe de jeunes nunavummiut, est à l'origine de ces graffitis. Des jeunes de plusieurs collectivités du territoire sont venus à Iqaluit pour préparer un plan d'action sur la prévention du tabagisme.

Abattage des chiens inuits

Selon un rapport publié par la GRC, les accusations d'abattage des chiens inuits, portées contre la GRC elle-même, ne seraient pas fondées. La GRC est accusée d'avoir tué 20 000 chiens inuits au Nunavik et au Nunavut, dans les années 1960. Selon Mike Woods, de la GRC, les documents consultés par le comité d'enquête font état d'une situation harmonieuse entre les agents de la GRC et les Inuits de l'époque. Ce récent rapport de la GRC arrive aux mêmes conclusions que le rapport intérimaire sur le même sujet déposé en 2005 et qui avait été refusé par les organismes de défense des Inuits.

Relâche des dîners du vendredi

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de dîners du vendredi à l'Association des francophones du Nunavut pour la période des fêtes à compter du 15 décembre prochain. Bonnes vacances à tous!

Les volcans du Nord

Arianne Clément

Près d'un siècle après son éruption, en 1912, les scientifiques s'intéressent au Novarupta, un volcan situé en Alaska.

L'étude est consacrée aux effets des volcans sur la température terrestre. Les éruptions volcaniques projettent dans l'atmosphère des nuages de cendres qui peuvent contribuer à masquer les rayons du Soleil et à causer des baisses de température pendant quelques jours sur les régions avoisinantes.

Mais les volcans en éruption projettent aussi du dioxyde de soufre qui peut atteindre, si la direction de l'éruption est verticale, une altitude de seize kilomètres. La réaction entre le dioxyde de soufre et la vapeur d'eau de la stratosphère conduit à la formation d'aérosols sulfatés. Comme ces aérosols surplombent les nuages, ils ne sont pas rabattus au sol par la pluie et, puisqu'ils réfléchissent la lumière solaire, ils contribuent au refroidissement de la surface terrestre.

L'année qui suit l'éruption, on enregistre donc des températures beaucoup plus froides que les normales



saisonnières. C'est ainsi que l'éruption du Tambora, un volcan indonésien, en 1815, provoqua une « année sans été ». Il neigea un peu partout aux États-Unis en plein mois de juillet 1816. Au Québec, il y eut des gelées jusqu'à la fin de juin, le mois de juillet fut très froid et il gela en août : les récoltes furent perdues. Et l'éruption, beaucoup plus modeste, du Pinatubo, aux Philippines en 1991, provoqua une baisse de la température moyenne de l'hémisphère nord en 1992.

Comme le font remarquer les scientifiques, à l'exception du Novarupta, il s'agit de volcans qui se situent dans la région tropicale. Pour étudier les répercussions climatiques des volcans nordiques, la NASA a mis au point, au *Goddar Institute for science studies* (GISS), un modèle informatique qui permet d'analyser la circulation des aérosols dans la stratosphère. La conclusion est que les aérosols libérés par un volcan arctique, comme le Novarupta, resteraient au-dessus du 30e parallèle et ne se mélangeraient avec le reste de l'atmosphère que très lentement.

L'hémisphère nord se refroidirait, modifiant les températures des continents et des océans ; ces modifications affecteraient les courants aériens jusqu'au-dessus de l'Himalaya, ce qui perturberait les quantités de précipitations au nord de l'Inde, qui connaîtrait probablement un été anormalement chaud et sec.

Pour vérifier les résultats de la simulation, les scientifiques étudient les données sur les débits des cours d'eau en Asie, en Inde et en Afrique en 1913, l'année qui a suivi l'éruption du Novarupta, et ils vont aussi étudier les conséquences climatiques des autres éruptions volcaniques nordiques au cours des derniers siècles.

Chronique environnementale no 1

Par Mylène Chartrand

Bonjour à tous. Voici une nouvelle chronique par une nouvelle chroniqueuse. Je me joins avec plaisir à l'équipe du Nunavoix avec la première chronique d'une série dont le thème sera l'environnement. C'est un sujet qui me tient à cœur car notre qualité de vie actuelle en dépend et les générations futures subiront les conséquences de ce qui se passe aujourd'hui. Il serait souhaitable que la protection et la conservation de l'environnement fassent partie des priorités et du quotidien d'un nombre croissant de personnes, car nous devons fournir un effort de groupe dans ce domaine pour en arriver à des résultats concrets à plus grande échelle. Il ne s'agit pas de faire la morale, mais de sensibiliser les gens aux problèmes environnementaux en fournissant de l'information et en indiquant ce que chacun peut faire dans son quotidien pour faire sa part. Est-ce rêver en couleurs que de penser qu'un jour la société se prendra en main pour améliorer la situation de manière durable ?

En fait, plusieurs organismes de petite et grande envergure y travaillent depuis longtemps. Il faut bien sûr des gens passionnés pour travailler année après année à essayer d'améliorer une situation dont les bénéfices ne seront pas profitables que pour eux, mais pour tous ceux qui les entourent dans un avenir relativement lointain. Mais, on peut toujours y croire si on regarde les mouvements de société ces dernières années dans le domaine de l'alimentation par exemple. La recherche par les consommateurs de produits étiquetés biologiques, ou bien sans gras trans, ou encore avec oméga 3, a changé l'industrie de l'alimentation en forçant les compagnies à modifier leurs produits pour répondre aux demandes du marché. C'est donc le désir de changement de la population qui a initié l'action.

Cependant, il est plus difficile d'avoir un pouvoir d'action aussi direct avec l'environnement, car les moyens pour y arriver sont moins tangibles et la dynamique économique est différente. Par contre, des groupes et organismes arrivent à réaliser des projets de protection de l'environnement ou à se regrouper dans l'adversité pour stopper ou faire bouger les choses. On n'a qu'à penser aux projets de pipelines et de mines dans l'Arctique qui, outre les inquiétudes sociales, engendrent des répercussions sur l'environnement. Il y a une préoccupation des gens d'ici par rapport à ces effets. Traditionnellement, les ressources naturelles sont directement liées au mode de vie des Inuits et cette relation avec la nature reste encore aujourd'hui très importante. Il y a donc une volonté de la part d'une grande partie de la population et de certains militants à vouloir améliorer notre sort, mais il y a toujours de la sensibilisation à faire pour amener plus de gens à avoir une vision plus environnementaliste.

Évidemment, le réchauffement de la planète aura sa place dans cette chronique puisque c'est un sujet d'actualité qui concerne particulièrement les régions au nord du 60e parallèle en affectant directement le mode de vie traditionnel des gens d'ici. Mais la liste de sujets qu'englobe le thème de l'environnement est longue et diversifiée. La faune et la flore, les événements internationaux, les avancées technologiques et la Journée de la Terre sont quelques exemples de sujets qui seront abordés dans cette série. Donc, cette chronique sera informative et parfois plutôt incitative, en essayant de garder un regard optimiste sur la situation.

Disco Sensation







Le souffle francophone du Nunavut

CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

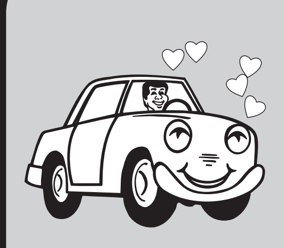
Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Le Club de Bicolo

Sur la route



1 LA CHASSE AUX MOTS

Trouve le plus de mots possible qu'on peut former avec les lettres du mot **AUTOMOBILE**. J'en ai trouvé 30. Sois patient et essaie d'en trouver autant que moi.

A	U	T	O	M	O	B	I	L	E



2 NOMBRE MYSTÈRE

Encercle les nombres de la liste dans la grille. Utilise le code avec les nombres qui resteront dans la grille pour trouver la réponse du jeu.

7	6	8	4	1	9	3	2
8	0	7	6	3	7	5	1
4	9	4	5	1	2	2	3
5	9	2	0	3	4	4	1
2	9	7	1	4	0	7	5
3	3	6	4	5	8	9	1
1	2	9	8	0	4	1	3
6	5	3	3	0	2	5	3

- 122
- 133
- 137
- 151
- 193
- 252
- 254
- 312
- 404
- 432
- 444
- 500
- 519
- 530
- 533
- 626
- 637
- 768
- 807
- 842
- 980
- 999

CODE

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
r	e	p	s	n	m	i	u	r	a

Ils sont très utiles aux voitures. Les…

Écris les nombres restants ici :

___ ___ ___ ___ ___

Écris le mot ici :

____

3 MOT MYSTÈRE

Recherche attentivement les mots dans la grille et encercle-les. Ils peuvent être inscrits dans tous les sens. Une fois tous trouvés, il te restera quelques lettres qui formeront la réponse.

SUR LA ROUTE

T	C	P	A	V	E	M	C	A	C	E
E	R	V	I	L	L	E	O	U	A	R
R	E	S	S	E	N	C	E	T	P	U
R	V	P	N	E	U	T	I	O	O	T
A	A	G	R	U	E	O	P	R	T	I
V	I	R	A	G	E	U	R	H	C	O
L	S	V	E	L	O	R	O	F	A	V
C	O	U	R	B	E	N	U	E	M	R
R	N	C	T	U	L	E	L	U	I	A
T	I	N	C	A	R	R	E	F	O	U
V	O	I	E	C	H	E	M	I	N	O
P	T	U	N	N	E	L	I	M	I	T

Note: the last column of the grid reads, from top to bottom: E, E, S, S, U, A, H, C, E, R, N, E.

- ARRÊT
- AUTO
- CAMION
- CAPOT
- CARREFOUR
- CHAUSSÉE
- CHEMIN
- COURBE
- CREVAISON
- ESSENCE
- FEU
- GRUE
- LIGNE
- LIMITE
- MOTO
- PAVÉ
- PHARE
- PNEU
- PONT
- ROUE
- ROULE
- TOURNER
- TUNNEL
- VÉLO
- VILLE
- VIRAGE
- VOIE
- VOITURE

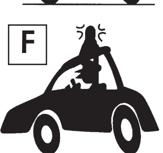
11 LETTRES.
Il y a beaucoup sur les routes des grandes villes.

____

4 LES SILHOUETTES

Parmi toutes les silhouettes, une seule correspond vraiment à celle de cette voiture de police. Trouve laquelle.



A 
B 
C 
D 
E 
F 

SOLUTIONS

1. Ail, aile, ami, amie, auto, beau, bleu, boa, bol, bout, eau, île, lait, lame, lime, lit, loi, mâle, mât, miel, mite, mobile, moi, mot, moto, mou, oie, ou, table, toi.
2. Pneus
3. Circulation.
4. E.

Condition féminine Canada

Les effectifs réduits de moitié

Danny Joncas

OTTAWA – Lorsqu'il avait annoncé des compressions budgétaires de l'ordre d'un milliard de dollars, le 25 septembre dernier, le gouvernement conservateur de Stephen Harper avait prévu des réductions de 5 millions de dollars au budget de Condition féminine Canada. La semaine dernière, on apprenait les détails de ces compressions.

En prenant note de ces détails, on constate que le gouvernement a décidé de sabrer de façon considérable au sein de l'organisme fédéral voué à la promotion de l'égalité entre les sexes et de la participation active des femmes au sein du pays. Ces réductions massives des effectifs n'ont évidemment pas manqué de susciter de vives réactions au sein de l'opposition à Ottawa de même que chez divers organismes. Cette situation a d'ailleurs fait l'objet de la première intervention en Chambre de Stéphane Dion à titre de chef de l'opposition officielle.

Au total, 12 des 16 bureaux régionaux de Condition féminine Canada à l'échelle nationale seront fermés, ce qui fera passer de 131 à 61 le nombre de personnes à l'emploi de l'organisme. Notons que la majorité de ces postes sont occupés par des femmes.

La fermeture des trois quarts de ces bureaux mènera à la création de quatre centres régionaux pour desservir l'ensemble du pays, et ce, à compter du 1er avril prochain. L'un de ces centres sera situé à Edmonton pour les résidants du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Un autre à Moncton assurera la prestation de services aux quatre provinces de l'Atlantique. Un troisième centre sera situé à Montréal pour les résidants du Québec et du Nunavut. Enfin, Condition féminine Canada aura un bureau à Ottawa, pour l'Ontario et les organismes nationaux.

À la suite de cette annonce, l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) a demandé la démission de Beverley Oda, ministre de Patrimoine canadien et de Condition féminine Canada.

« Comment la ministre Oda peut-elle s'imaginer que la population canadienne croit qu'elle et son gouvernement agissent dans le meilleur intérêt des femmes? Nous demandons à la ministre de démissionner. Elle ne peut tout simplement plus prétendre représenter les Canadiennes ni défendre l'égalité des femmes », soutient Robyn Benson, responsable du dossier des droits des femmes à l'AFPC.

Même son de cloche du côté de l'opposition alors que l'on dénonce les compressions. « C'est totalement inacceptable. Ces bureaux cherchaient à aider les femmes à faire valoir leur droit à l'égalité. De toute évidence, le gouvernement conservateur s'oppose à cet objectif », déplore Maria Minna, porte-parole chargée de la condition féminine chez les libéraux.

Toujours du côté de la colline parlementaire, le Comité permanent de la condition féminine tiendra deux rencontres en décembre afin de se pencher sur les effets des compressions.

« J'espère que ces deux réunions nous permettront de faire la lumière sur les effets nuisibles des actions de ce gouvernement. Ces compressions et ces changements auront un effet rétrograde pour les femmes au Canada et ce ne sera pas facile de rattraper le terrain », craint pour sa part Irene Mathyssen, la critique du NPD en matière de condition féminine.


Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Kevin Menicoche, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de sécurité à l'aéroport

N° CT 100476

Aéroport de Yellowknife

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 21 décembre 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife conformément aux conditions précisées dans les documents de demande de propositions.

On peut se procurer les documents à partir du 4 décembre 2006 à l'endroit susmentionné.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à l'aéroport de Yellowknife le 12 décembre 2006, à 13 h 30.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Tél. : (867) 920-8978

Renseignements techniques : Lee Stroman
Tél. : (867) 873-4680

On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le www.contractregistry.nt.ca/public.


Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Kevin Menicoche, ministre

APPEL D'OFFRES

Installation de fondations et construction de pont

CT100479

– Ruisseau Big Smith, route d'hiver de la vallée du Mackenzie, km 871,1 –

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à **15 h, heure locale, le 20 décembre 2006**, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River et de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 27 novembre 2006 aux endroits susmentionnés.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Tél. : (867) 920-8978

Renseignements techniques : Kevin Dragon
Tél. : (867) 920-6981

On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le www.contractregistry.nt.ca/public

Commission de la fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada



Occasions d'emploi

Affaires indiennes et du Nord Canada

YELLOWKNIFE (TERRITOIRES DE NORD-OUEST)

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a publié cette annonce afin de créer une réserve de postulantes et postulants qualifiés qui permettra de pourvoir à des postes similaires au bureau régional du ministère, pour des emplois temporaires et (ou) permanents. Vous pouvez consulter la description détaillée des exigences du poste et des critères de sélection et soumettre votre candidature au site **www.emplois.gc.ca** avant la date limite le 22 décembre 2006.

Spécialiste des contaminants - 1 poste permanent à temps plein
Numéro de référence : IAN06J-006865-000128
Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens et les citoyennes canadiennes résidant à l'étranger.
Date limite : le 22 décembre 2006
Le/la spécialiste des contaminants fournit administrer et mettre en oeuvre le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord (PLCN), y compris vérifier et indiquer certaines sources de contaminants eau Nunavut, ainsi que les endroits touchés et les solutions envisagées. Assurer une expertise et un soutien technique auprès de la haute direction, des représentants de l'industrie, d'autres ministères, d'organisations Inuit et du grand public, en ce qui concerne la gestion et la restauration de sites contaminés dans la région.
Salaire annuel: **66 777 $ à 79 466 $** par année (plus les primes de poste en région nordique).

Spécialiste du système d'information géographique (SIG) - 1 poste d'une durée indéterminé à temps plein jusqu'au 30 juin 2007
Numéro de référence : IAN06J-006865-000165
Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens et les citoyennes canadiennes résidant à l'étranger.
Date limite : le 22 décembre 2006
Le/la spécialiste du système d'information géographique fournit renseignements, données, conseils techniques, soutien aux applications et élaboration des applications portant sur le Système d'information géographique (SIG) pour les clients internes et externes, qui comprennent AINC, d'autres ministères fédéraux, le gouvernement du Nunavut (NU), des organisations autochtones et inuites, des conseils et des organismes de revendications territoriales ainsi que d'autres organisations non gouvernementales.
Salaire annuel: **49 553 $ à 60 287 $** par année (plus les primes de poste en région nordique).

Géologue de consultation - 2 postes permanents à temps plein
Numéro de référence : IAN06J-006865-000173
Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens et les citoyennes canadiennes résidant à l'étranger.
Date limite : le 22 décembre 2006
Le/la géologue de consultation fournit des avis techniques et scientifiques, des études, des cartes géologiques, de l'information provenant de bases de données et des articles sur la géologie et les gisements minéraux du Nunavut à la clientèle, soit au personnel du Ministère, d'autres ministères fédéraux et de différents ordres de gouvernement, à l'industrie minière, au milieu universitaire, aux organisations inuites, aux médias, aux organisations non gouvernementales et au grand public.
Salaire annuel: **55 421 $ à 66 388 $** par année (plus les primes de poste en région nordique).

Coordinateur/coordinatrice de l'aménagement des terres -1 poste d'une durée déterminée à temps plein jusqu'au 31 mars 2008
Numéro de référence : IAN06J-006865-000175
Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens et les citoyennes canadiennes résidant à l'étranger.
Date limite : le 22 décembre 2006
Le coordinateur/la coordinatrice de l'aménagement des terres coordination des ressources de la région du Nunavut à la Commission d'aménagement du Nunavut en ce qui a trait au processus de planification de l'aménagement du territoire de la collectivité et de la région. Prestation de services de liaison et de consultation entre le Bureau régional du Nunavut, le Ministère et la Commission d'aménagement du Nunavut.
Salaire annuel: **67 446 $ à 72 919 $** par année (plus les primes de poste en région nordique).
Notes :
La maîtrise de l'anglais essentielle.
Une vérification de sécurité/fiabilité sera effectuée avant la nomination.
Les bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut sont priés de s'identifier comme tels; l'organisation a besoin de personnes répondant à ce profil.
Une déclaration d'aptitude medicale à assurer un poste en région isolée sera requise avant la nomination.
Les candidats intéressés doivent posséder toutes les qualifications essentielles pour être nommés à ce poste. Une personne peut être nommée au poste même si elle ne possède pas toutes les qualifications constituant un atout, ou si elle n'en possède aucune, et si elle ne satisfait pas aux besoins opérationnels ou organisationnels. Cependant, il est préférable de satisfaire à ces critères car ils peuvent constituer un facteur déterminant pour le choix de la personne qui sera nommée. Nous remercions tout ceux et celles qui poseront leur candidature. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour la suite du processus. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens. La fonction publique du Canada s'est engagée a mettre en place des processus de sélection et des milieux de travail inclusifs et exempts d'obstacle. Si nous vous contactons au sujet de ce concours, veuillez nous faire part des mesures d'aménagement qui devraient être prises pour que vous puissez bénéficier d'une évaluation juste et équitable.
This information is also available in English.

emplois.gc.ca Canada

Petites annonces

Appareils électros-ménagers à vendre

Ensemble laveuse-sécheuse, poèle et frigidaire à vendre. Cause de la vente: le nouvel appartement incluait déjà les électros. Tous les appareils sont en très bon état. Prix négociable. Contactez Chantal au 920-6166 ou 873-9081.



Dans le coin de la patinoire avec Simon Lamoureux

Des gardiens fort occupés

Le Canadien était en Caroline jeudi dernier et tentait de poursuivre sur sa lancée de 4 victoires en 5 matchs. Mais encore une fois, la bête noire du CH, Erik Cole, a e fait des siennes avec une récolte de deux buts pour aider son équipe à battre le Canadien 4-2.

Au cours de cette partie, le gardien Cristobal Huet a fait face à pas moins de 48 lancers, ce qui est hors de l'ordinaire pour une équipe dirigée par un entraîneur qui a passé sa carrière de joueur à exceller en défensive. Ce n'est pas la première fois que le Canadien laisse lancer l'adversaire à sa guise et il faudra faire les ajustements nécessaires pour donner un peu de répit aux gardiens.

Samedi soir au Centre Bell contre les Maple Leafs de Toronto, on aurait cru que le Canadien avait oublié que le match commençait à 19 h tellement il a été dominé! N'eût été des prouesses de Huet, le pointage aurait facilement pu être 6-0 après la première période. L'équipe s'est réveillée en deuxième et a joué avec agressivité, réduisant le pointage 2 à 1. Même si Toronto a repris son avance de deux buts en troisième période, le CH, avec Saku Koivu en tête, a travaillé avec acharnement pour niveler la marque 3-3. La prolongation n'a pas fait pas de maître et en fusillade, contre toute attente, le défenseur Sheldon Souray marque le but gagnant.

Une victoire du Canadien contre Toronto un samedi soir à CBC, que demander de plus? Mettons que j'aurais préféré que la SRC diffuse notre bonne vieille *Soirée du hockey*, mais bon.

Les Bruins de Boston, qui connaissent beaucoup de succès ces derniers temps (13-10-2), étaient les adversaires du Canadien lundi soir et pour une rare fois cette saison, le gardien vedette Cristobal Huet a été chassé du match (4 buts accordés sur 16 lancers), que les Bruins ont remporté 6-5. Encore une fois, on se demande bien comment la défensive peut laisser tant de chances de marquer à l'adversaire. Pourtant, Komisarek connaît la meilleure saison de sa carrière, Markov joue comme un défenseur numéro 1 et Dandenault et Bouillon font du bon travail. Reste plus que Rivet et Souray, qui selon moi, sont très mauvais dans leur territoire.

Parlant de Souray, des rumeurs d'échange de plus en plus persistantes circulent à son sujet. À l'exception de son jeu défensif, il excelle pour relancer l'attaque et marque des points en avantage numérique, comme le démontre sa fiche offensive de 10 buts et 10 passes en 26 parties.

Son statut de joueur autonome sans compensation à la fin de la présente saison laisse présager que Bob Gainey l'échangera bientôt pour obtenir un bon joueur en retour. D'ailleurs, certaines équipes s'informent déjà de sa disponibilité et il est impossible que Gainey puisse faire signer des contrats à Markov, Rivet et Souray. Markov doit rester, car il est le meilleur défenseur du club et Rivet n'intéresse aucune équipe. Il reste donc Souray, qui, de toute façon, a déjà mentionné qu'il aimerait jouer pour une équipe de la côte ouest pour des raisons personnelles. Dans les médias montréalais, on parle de plus en plus d'un échange impliquant Souray et l'attaquant vedette des Canucks de Vancouver Markus Naslund. Ça semble trop beau pour être vrai, mais nous pouvons rêver un peu!

Le Canadien ne l'aura pas facile cette semaine. Il disputera deux parties en deux soirs contre les Devils et les Islanders, deux bonnes équipes contre lesquelles le Canadien en arrache. Une chose est certaine, il faudra absolument réduire le nombre de lancers accordés à l'équipe adverse, car les gardiens ne pourront tenir le coup bien longtemps.

Section Sports et loisirs

Ne ratez pas la chronique de pêche *Le leure juste* la semaine prochaine





Directeur – Programmes de santé et services

Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith

Centre hospitalier de Fort Smith **Fort Smith, TNO**

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 314 $.

N° du concours : 2006-67-4430

Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Le candidat doit être inscrit à l'Association des infirmières et des infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Fort Smith, GTNO, C.P. 876, Fort Smith, NT X0E 0P0. Fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*



Spécialiste en matière d'élaboration des programmes

Société d'habitation des TNO (Yellowknife, TNO)
Division des politiques, des programmes et de l'informatique

Poste à durée déterminée jusqu'au 19 décembre 2007

Le traitement initial est de 39,34 $ l'heure (soit environ 76 713 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : **2006-93-4438-2**
Date limite : **le 11 décembre** 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, 5003 – 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables. • La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés. • Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada



Professionnelles ou professionnels intermédiaires de la gestion financière (FI-03) et professionnelles ou professionnels supérieurs de la gestion financière (FI-04)

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada – Bureau du contrôleur général du Canada

RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE ET AUTRES RÉGIONS

Postes ouverts aux personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens et les citoyennes canadiennes résidant à l'étranger.

Le Bureau du Contrôleur général du Canada recherche, au nom de divers ministères et organismes du gouvernement fédéral de l'ensemble du Canada, des comptables disposant de titres de compétence pour pourvoir des postes intermédiaires et supérieurs de professionnels de la gestion financière.
Nos professionnelles et professionnels de la gestion financière appuient les gestionnaires dans la réalisation des objectifs gouvernementaux et opérationnels, en dispensant des conseils pratiques fondés sur une analyse de qualité. Les titulaires retenus seront aptes à travailler en équipe et seront expérimentés dans l'art d'obtenir la collaboration des personnes, des organisations et des partenaires afin de dispenser des conseils à la haute direction concernant une vaste gamme de questions de gestion financière.
Les candidates et candidats retenus posséderont une expérience dans les domaines des politiques financières, de la planification financière, de la gestion des ressources, des services-conseils en gestion financière, de la budgétisation, de la gestion des coûts ou de la trésorerie, des opérations comptables, des contrôles internes, des systèmes financiers, des rapports financiers ou de la vérification comptable. En plus de posséder une telle expérience professionnelle en gestion financière, les candidates et les candidats seront dotés d'une approche rigoureuse appuyée d'un sens solide des valeurs et de l'éthique.
Les candidates et candidats retenus détiendront un titre professionnel comptable du Canada (CA, CMA ou CGA) ainsi qu'un grade universitaire. L'échelle de traitement de ces postes se situe entre **64 466 $ à 91 124 $** par année (présentement en négociation).
Divers profils de compétences linguistiques sont recherchés.
Pour plus de renseignements au sujet des exigences de ces postes ou pour postuler, veuillez consulter le site Internet **www.emplois.gc.ca** ou téléphoner à **Infotel** au **1-800-645-5605** (**ATS 1-800-532-9397**). Les candidatures peuvent également être acheminées par télécopieur, au **1-613-992-1480,** ou par courriel à HRapplications-RHapplications@fin.gc.ca
Vous devez soumettre une demande pour chacun des postes pour lequel vous voulez être considérée ou considéré en indiquant clairement le titre du poste, le groupe et niveau ainsi que le numéro de référence **TBD06J-000029-000295 (FI-03) OU TBD06J-000029-000296 (FI-04)** sur votre demande. La date limite pour soumettre une demande est **le 18 décembre 2006**.
This information is available in english.

emplois.gc.ca Canada

Culture

« Je suis lu à Tokyo, mais pas à Toronto »

Batiste Foisy

Bryan Perro a vendu plus d'un demi million de volumes de sa série de romans fantastiques Amos Daragon. Ses livres sont traduits en 18 langues. Ses histoires ont initié des milliers de jeunes à la lecture. Et pourtant le passage de cette véritable vedette canadienne de l'édition aux Territoires du Nord-Ouest se fait presque incognito.

Alors qu'ils avaient été dûment invités – dans leur langue ! – aucun média anglophone ne s'est déplacé au point de presse organisé lundi avec Bryan Perro. Et les livres de Bryan, au fait, ne sont pas traduits en anglais.

« C'est une question de culture et de la façon dont la culture circule, estime le principal intéressé. Je suis certain que je serai lu au Canada anglais le jour où j'aurai un éditeur américain. »

« Je suis lu à Tokyo, mais pas à Toronto », note-t-il narquois.

À l'évidence, un fossé d'incompréhension sépare la culture canadienne française de la culture canadienne anglaise, et le blocage, note l'écrivain, ne se fait pas juste dans un sens.

« Quand je veux lire Kenneth Oppel, qui est un excellent auteur canadien, je le lis en français… parce qu'il est édité chez Fayard, en France. Mais au Québec, c'est un inconnu. »

La même chose se note quand on regarde la liste des récipiendaires du Prix littéraire de la gouverneure générale, signale Perro. « Les écrivains francophones on voit une liste de noms anglais qui sont tous pour nous des parfaits inconnus ; les anglais c'est pareil. »

Pour Bryan Perro, c'est décidé : il laisse tomber les éditeurs de Toronto pour se tourner vers les États-Unis. Il raconte avoir été approché par une maison d'édition newyorkaise. « Ils ont vu la folie autour du kiosque au Salon du livre [de Montréal] alors il sont venus me voir. » Le contrat n'est pas nécessairement signé avec ces gens-là, Bryan Perro affirme avoir d'autres offres, toutes chez l'Oncle Sam.

S'il revient un jour nous voir aux Territoires du Nord-Ouest – et permettez moi d'en douter – l'auteur d'Amos Daragon sera peut-être alors accueilli avec le faste réservé aux vedettes… américaines !

Si vous avez manqué les ateliers littéraires donnés par Bryan Perro, ou que ces ateliers vous ont donné le goût d'en savoir plus sur l'auteur, vous devrez vous rendre sur Internet pour dénicher ses volumes. Parce que, bien sûr, on ne les vend pas à Yellowknife.



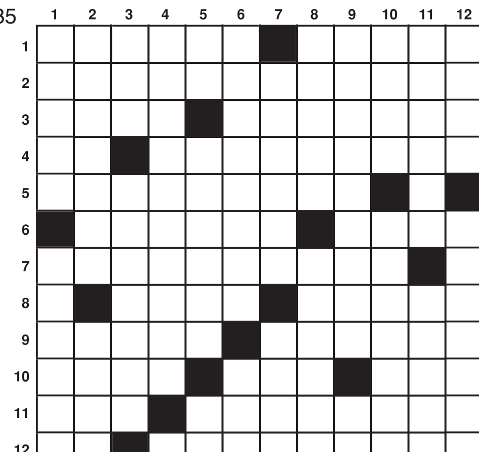
Batiste W. Foisy

L'auteur de la série fantastique Amos Daragon, Bryan Perro, avoue ne pas connaître grand chose de la francophonie hors du Québec. «Je ne savais pas qu'il y avait des francophones à Yellowknife», admet-il, avant d'ajouter qu'il a été très touché de l'invitation que lui a faite la communauté franco-ténoise. «J'espère motiver les jeunes à continuer de parler français» , a poursuivi celui qui a donné des ateliers littéraires dans les écoles de Yellowknife.

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

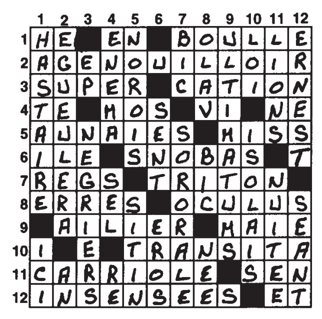
PROBLÈME NO 935



HORIZONTALEMENT
1- Prénom masculin. – L'un des trois éléments de l'os iliaque.
2- Approvisionnerai un navire en vivres.
3- Montagne de la Palestine où mourut Moïse. –-Soustrait à l'autorité religieuse.
4- Adverbe. –-Qui deviennent tout rouges sous l'effet de l'émotion.
5- Nourrissent de leur lait.
6- Litre de vin. –-Plate-forme sur un bateau.
7- Attendais sans irritation.
8- Redevance due par des tenanciers au seigneur du fief. –-Accord, harmonie.
9- Élégant. –-Temps futur.
10- Partie mince et allongée de certains objets. –-Bière. –-Résume une énumération.
11- Pas toujours chaud. –-Tous les membres sont convoqués à cette assemblée.
12- Gamme. –-Stériliser.

VERTICALEMENT
1- Garnit d'un cordonnet tressé. –-Suivre à la piste.
2- Réveilla. –-Teigne.
3- Relevé d'identité bancaire. –-Lit métallique pliant.
4- Terrain où pousse l'airelle canneberge.
5- Série de coups de baguettes. –-Rigolèrent. –-À la fin d'une lettre.
6- Agrandissons l'ouverture d'un organe. –-Bière.
7- Dressent une surface. –-Ville de Syrie.
8- Os formant la saillie de la hanche. –-Abri placé sur un mur pour protéger des escaliers.
9- Lipide phosphoré abondant dans le jaune d'oeuf. –-Doublée.
10- Plante cultivée pour ses fleurs. –-Fabriquées en usine.
11- D'une oasis. –-Écrit constatant un acte juridique.
12- Contredis. –-Soumettre à un entraînement méthodique.

RÉPONSE DU NO 934



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	E	■	E	N	■	B	O	U	L	L	E
2	A	G	E	N	O	U	I	L	L	O	I	R
3	S	U	P	E	R	■	C	A	T	I	O	N
4	T	E	■	M	O	S	■	V	I	■	N	E
5	A	U	N	A	I	E	S	■	M	I	S	S
6	I	L	E	■	S	N	O	B	A	S	■	T
7	R	E	G	S	■	T	R	I	T	O	N	■
8	E	R	R	E	S	■	O	C	U	L	U	S
9	■	A	I	L	I	E	R	■	M	A	I	E
10	I	■	E	■	T	R	A	N	S	I	T	A
11	C	A	R	R	I	O	L	E	■	S	E	N
12	I	N	S	E	N	S	E	E	S	■	E	T

Horoscope

SEMAINE DU 3 AU 9 DÉCEMBRE 2006

ANNIVERSAIRES :
3 décembre JEAN-LUC GODARD (Sagittaire-Cheval)
4 décembre GÉRARD PHILIPPE (Sagittaire-Cheval)



BÉLIER
Vous voulez que tout aille d'une façon rapide. Cependant, essayez de ne pas faire d'erreur de jugement. Voyez ce qui peut être amélioré dans votre vie.



TAUREAU
La planète Jupiter vous apporte beaucoup de choses qui vous feront comprendre ce qui est vraiment bon pour vous. Vous devrez agir avec un grand besoin de concrétisation de vos désirs de succès.



GÉMEAUX
Vous allez vers des choses complètement différentes de tout ce que vous avez déjà vécu. Vous serez capable de mieux équilibrer tout dans votre vie. Vous aurez des possibilités extraordinaires de bonheur.



CANCER
Vous voulez être sûr de votre manière d'agir dans le domaine de votre vie affective. Vous ne voulez pas heurter les autres. Vous savez ce qui peut vous apporter de la paix.



LION
Semaine qui vous rend capable d'être près de la personne que vous aimez. Vous avez besoin que l'on vous donne des possibilités de bonheur. Vous savez ce qui est vraiment capital pour vous.



VIERGE
Vous ne voulez pas laisser de côté les gens qui vous sont chers. La planète Neptune fait que vous vivez des choses compliquées, mais vous désirez savoir ce qui est vrai.



BALANCE
Semaine qui vous apprend à mieux vous dépasser dans plusieurs domaines. Vous êtes conscient de votre valeur sur tous les plans. Cela est formidable pour vous.



SCORPION
Vous devez être sûr de vos agissements dans le domaine de votre travail. Ne faites rien qui pourrait à court ou à long terme vous apporter des problèmes. Cela est primordial.



SAGITTAIRE
Vous allez vers des situations où votre jugement sera important. Vous voulez que tout soit bien ordonné dans votre vie. Vous allez vers des situations étonnantes.



CAPRICORNE
Vous aimez vous rapprocher de ceux qui ont été importants pour vous dans le passé. Cela est important, car vos liens sont profonds. Ne les négligez pas.



VERSEAU
Vous êtes dans une période où tout prend de la valeur à vos yeux. Vous aimez que l'on soit honnête envers vous. Vous ne voulez pas que l'on vous cache des choses au plan de votre travail.



POISSONS
Vous êtes capable de savoir ce qui peut vous aider à mieux vivre. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup de votre part au plan de vos amours. Cela change tout dans votre existence.